

# COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE PROJET CENTRE-VILLE DU 18 OCTOBRE 2016

## Présents :

- Jérôme GUTTON, Préfet des Deux-Sèvres
- Isabelle ROYER, Directrice du développement local et des relations avec les collectivités territoriales de la préfecture des Deux-Sèvres
- Elise CHARPENTIER, Chargée d'animation, de la programmation et du financement du parc privé de la DREAL
- Valérie LABANSAT, Chargée de mission parc privé de la DREAL
- Gilles DUMARTIN, Chef du service Prospective Planification Habitat de la DDT
- Monique LE GUENNEC, Chargée des Politiques locales de l'habitat de la DDT
- Pascal PARRAS, Architecte des Bâtiments de France de la DRAC
- Martine DRIANT, Ingénieure des services culturels et du patrimoine de la DRAC
- Philippe GRALL, directeur de l'EPF Poitou Charentes
- Nicolas PROUST, chargé de mission de l'EPF Poitou Charentes
- Louis ANDREO, directeur territorial Deux-Sèvres de l'EPF Poitou Charentes
- Guy MORVAN, Caisse des dépôts
- Estelle GERBAUD, conseillère départementale des Deux-Sèvres
- Jean-Marc HIGELIN, technicien du département des Deux-Sèvres
- Olivier DAMIENS, élu délégué territorial de la CCI
- Géraldine PIAT, chargée de conseil de la CCI
- Georges GUIONNET, élu président de la commission économique de la CMA
- Marion HOVART, Chargée de développement économique de la CMA
- Stéphanie BERNIER, travailleur social de la CAF
- Annie CHAUVIN, Conseillère Technique Logement de la CAF
- Daniel JOLLIT, M. le Président de la Communauté de communes Haut Val de Sèvre
- Stéphane CHEDOUTEAUD, DGS de la Communauté de communes Haut Val de Sèvre
- Xavier LELOUP, Chargé de développement économique de la CdC Haut Val de Sèvre
- Léopold MOREAU, Maire de Saint-Maixent l'Ecole
- François BRODU, Adjoint aux travaux de Saint-Maixent l'Ecole
- Gérard GRILLON, Conseiller municipal délégué à l'urbanisme de Saint-Maixent l'Ecole
- Thierry ARDON, Conseiller municipal de Saint-Maixent l'Ecole
- Cédric HAMELIN, DGS de Saint-Maixent l'Ecole
- Chloé ARIAUX, Cheffe de projet centre-ville de Saint-Maixent l'Ecole

## Excusés :

- Christelle BOURREAU, Chef de bureau du développement local et de l'économie de la préfecture des Deux-Sèvres
- Corinne GION, Responsable Tourisme patrimonial de l'Agence Départementale du Tourisme
- Sébastien MATHIEU, Directeur office de tourisme Haut Val de Sèvre
- Nathalie CARTIGNY, Directrice Adjointe de la Communauté de Communes(CdC)Haut Val de Sèvre
- Carole COQUEBLIN-GUERIN, chargée de mission PLUI de la CdC Haut Val de Sèvre

## **Introduction**

M. le Maire souligne l'importance de la réunion destinée à finaliser les orientations du projet de centre-ville dans l'optique de signer prochainement la convention entre l'Etat, la Communauté de communes Haut Val de Sèvre et la Ville de Saint-Maixent l'École.

M. le Président confirme son enthousiasme pour la construction de ce projet pour la ville centre de l'intercommunalité. A ce titre, il rappelle que la Communauté de communes Haut Val de Sèvre a déjà contribué à renforcer l'attractivité du cœur de Ville au travers de l'implantation de la médiathèque Aqualibris.

M. le Préfet rappelle que Saint-Maixent l'École doit tirer parti de ce projet en mettant en valeur le patrimoine d'une grande richesse. Pour réussir à mener à bien les actions, la Ville doit bénéficier d'un accompagnement de l'ensemble des parties prenantes, elle ne peut pas y arriver seule.

## **Présentation des phasages du projet urbain de la ville de Saint-Maixent l'École**

Mme ARIAUX rappelle brièvement les actions à mettre en œuvre sur les six années de la convention.  
*Voir la présentation en annexe du présent compte-rendu.*

## **Réactions des membres du comité de pilotage**

M. DUMARTIN souligne la qualité du projet urbain qu'il estime ambitieux et réaliste, la Ville ayant su bien s'entourer pour construire un plan d'actions d'envergure. Il constate cependant que pour mener à bien cette opération, la Ville aura besoin d'un soutien financier conséquent de la part des institutions publiques.

M. BRODU tient à rappeler que ce projet de centre-ville doit s'articuler avec l'ensemble des projets de la Ville.

M. PARRAS indique que ce projet nécessite aujourd'hui une vision plus claire en termes de programmation des bâtiments communaux.

M. MORVAN stipule qu'une convention va s'établir entre la Ville et la Caisse des Dépôts pour le suivi-animation de l'OPAH.

M. GRALL confirme le soutien de l'EPF Poitou Charentes à ce projet en l'accompagnant sur le recyclage immobilier.

## **Conclusion du comité de pilotage**

M. le Maire clôt le comité de pilotage en demandant à l'ensemble des membres du comité de pilotage si des objections vis-à-vis du projet présenté sont formulées. Le Comité de Pilotage, unanime, se prononce en faveur de la signature de la convention prévue le mardi 25 octobre 2016.